

La Faculté des Sciences et Technologies (FST), réunie en conseil de faculté le 16 mai 2018,

- Affirme son soutien à la politique d'accueil des étudiants et personnels exilés menée par l'Université de Lille.
- Ce soutien s'est concrétisé à la FST par l'accueil d'étudiants demandeurs d'asile dans nos formations que nous avons orientés et accompagnés dans leur reprise d'études.
- Or certains d'entre eux tombent sous le coup d'une procédure Dublin qui fait obstacle à leur volonté de trouver asile en France.

Soucieux du risque que ces accords leur font courir s'ils étaient expulsés vers un pays tiers et désireux qu'ils puissent poursuivre le projet pédagogique qu'ils ont initié dans nos formations ainsi que la vie qu'ils ont commencé à reconstruire en France, nous demandons à Monsieur le Préfet des Hauts-de-France de rendre possible le dépôt de leur demande d'asile dans notre pays, dans le cadre d'une procédure normale.

Adoptée à l'unanimité